**Procédure LÉGISLATIVE ORDINAIRE – Première lecture**

**Suite donnée à la résolution législative du Parlement européen sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant l’environnement de guichet unique de l’Union européenne pour les douanes et modifiant le règlement (UE) nº 952/2013**

**1.** **Rapporteur:** Ivan ŠTEFANEC (PPE/SK)

**2.** **Numéros de référence:** 2020/0306 (COD) / A9-0279/2021 / P9\_TA(2022)0340

**3.** **Date d’adoption de la résolution:** 4 octobre 2022

**4.** **Base juridique:** articles 114 et 207 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne

**5.** **Commission parlementaire compétente:** commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO)

**6.** **Position de la Commission:** la Commission accepte tous les amendements. La Commission a présenté la déclaration suivante:

«La Commission regrette que les dates originales que prévoyait la proposition pour les échanges entre administrations publiques n’aient pas été retenues par les colégislateurs, et déplore le fait que cela réduira la capacité de l’Union à honorer les engagements qu’elle a souscrits dans le cadre du pacte vert en ce qui concerne la gestion des substances appauvrissant la couche d'ozone et le contrôle et la réduction des gaz à effet de serre fluorés afin de prévenir les émissions nocives pour le climat. Toutefois, compte tenu de l’incidence significative sur les douanes de grands événements actuels et passés, la Commission comprend que les États membres sont soumis à une forte pression. En parallèle, la Commission reconnaît que certains États membres sont déjà connectés au système d’échange de certificats dans le cadre du guichet unique de l’UE pour les douanes (système EU CSW-CERTEX) et que certains ont demandé la possibilité de s’y connecter avant 2025. En conséquence, nonobstant les délais mentionnés dans l’annexe, la Commission encourage fermement l’ensemble des États membres à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de leur interconnexion le plus rapidement possible.»